

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'élèves du secondaire accèdent au supérieur ?

- En moyenne dans la zone OCDE, 83 % des jeunes sont diplômés du deuxième cycle du secondaire.
- Au cours des 11 années passées, la proportion de diplômés à ce niveau d'enseignement dans les pays de l'OCDE a augmenté en moyenne de 7 points.
- Au total dans la zone OCDE, 56 % des jeunes accèdent à une formation de niveau universitaire.

Description

Cet indicateur montre combien d'élèves achèvent l'enseignement secondaire et accèdent ensuite à une formation du supérieur. L'achèvement du deuxième cycle du secondaire ne garantit pas en soi que les élèves sont dotés des savoirs et savoir-faire de base nécessaires pour accéder au marché du travail ou entreprendre des études supérieures. Toutefois, les recherches ont montré que dans les pays de l'OCDE, les jeunes qui ne vont pas au terme du secondaire se heurtent à de sérieuses difficultés lorsqu'il leur faut trouver un emploi.

Résultats

Dans la zone OCDE, 83 % des jeunes vont au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans 22 des 24 pays de l'OCDE disposant de données comparables, les taux de diplômés de fin d'études secondaires sont supérieurs à 70 % mais en Allemagne, en Corée, en Finlande, en Grèce, en Islande, au Japon, en Norvège et dans la République tchèque, ces taux sont égaux ou supérieurs à 90 %.

Dans la plupart des pays, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est conçu pour préparer les élèves à accéder à une formation de type universitaire (études supérieures de type A). En Allemagne, en Autriche et en Suisse, cependant, les élèves ont davantage tendance à être diplômés des filières de l'enseignement secondaire du deuxième cycle qui débouchent sur des formations professionnalisantes du supérieur (formations supérieures de type B), lesquelles en règle générale ont une durée de deux ans et sont axées sur l'acquisition de compétences pratiques, techniques ou professionnelles.

Au total dans la zone OCDE, 56 % des jeunes accèdent à une formation de niveau universitaire. En Australie, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, dans la République slovaque et en Suède, ce pourcentage atteint au moins 65 % tandis qu'aux États-Unis il se situe à 64 % (bien que cette proportion englobe à la fois les formations de niveau universitaire et les formations supérieures à finalité professionnelle). En Turquie, l'effectif d'étudiants accédant à une formation de niveau universitaire a fortement augmenté mais le taux d'accès dans ce pays est de 31 % seulement et, avec celui du Mexique, demeure à l'extrémité inférieure de la fourchette.

La proportion d'élèves entreprenant une formation professionnalisante du supérieur est généralement plus faible dans les pays de l'OCDE, principalement du fait que ces filières y sont moins développées. Dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, 16 % des jeunes adultes en moyenne accèdent à des filières de ce genre, tandis qu'en fin de parcours 2,8 % accèdent à des programmes de formation à la recherche de haut niveau.

Tendances

L'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est effectivement devenue la norme dans la plupart des pays de l'OCDE. Ces dernières années, la Grèce, la Norvège, la Suède et la Turquie ont enregistré les plus fortes progressions dans ce domaine, tandis qu'en Allemagne, aux États-Unis, au Japon, en Nouvelle-Zélande et dans la République slovaque, les taux d'obtention de ce diplôme sont restés stables. Au Mexique et en Turquie, la proportion d'élèves obtenant le diplôme de fin d'études secondaires a augmenté considérablement depuis 2000, ce qui a réduit l'écart avec les autres pays de l'OCDE.

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2005-06 sont fondées sur l'exercice UOE de collecte de statistiques de l'éducation, auquel l'OCDE procède chaque année. Pour calculer les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, on divise le nombre d'élèves, quel que soit l'âge, qui obtient pour la première fois ce diplôme par l'effectif de la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Pour calculer le taux net d'accès à l'enseignement supérieur pour un âge spécifique, on divise le nombre d'étudiants de cet âge s'inscrivant pour la première fois dans chaque type de filière du supérieur par l'effectif total de la population du groupe d'âge correspondant. Pour calculer la somme des taux nets d'accès, on additionne les taux obtenus pour chaque année d'âge.

Pour en savoir plus

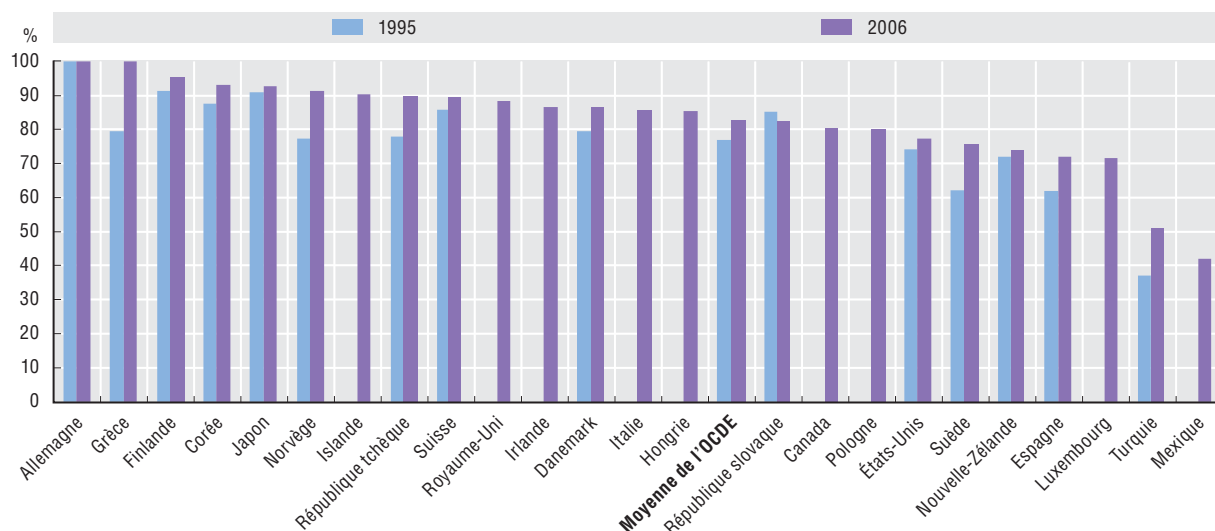
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2008 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux actuels d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et l'évolution tendancielle de ces taux.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement post-secondaire non supérieur.
- Les taux d'accès par domaine d'études.

Graphique 1.5. **Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (1995, 2006)**

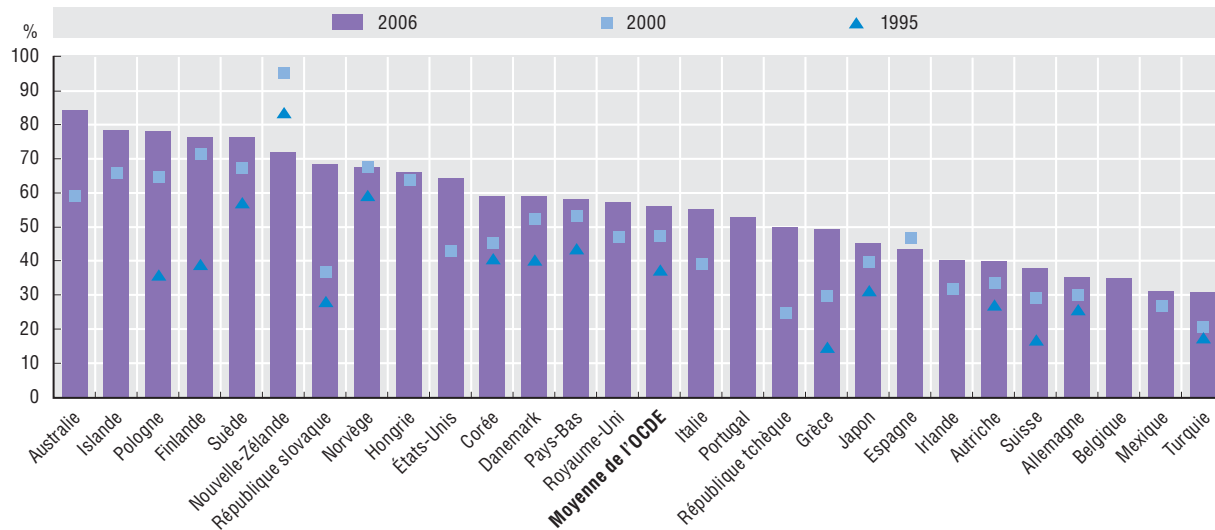
Ce graphique met en évidence la progression – ou non – de l'effectif de jeunes obtenant un diplôme du deuxième cycle du secondaire.



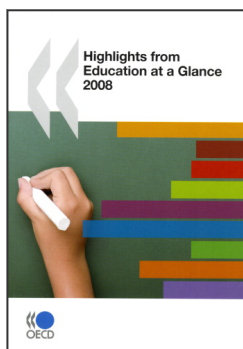
Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation 2008*, tableau A2.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/424423566157>.

Graphique 1.6. **Taux d'accès à l'enseignement de niveau universitaire (1995, 2000 et 2006)**

Ce graphique met en évidence la progression – ou non – du pourcentage de jeunes accédant à des études de niveau universitaire. Le taux d'accès a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation 2008*, tableau A2.5, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/424423566157>.



Extrait de :
Highlights from Education at a Glance 2008

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264040625-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Combien d'élèves du secondaire accèdent au supérieur ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264040649-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.